



Acsif info!

Bulletin d'information n° 4

Décembre 2003

ÉDITORIAL

CETTE année, le début de la saison de chasse au gibier d'eau a véritablement été soumis au régime de la douche écossaise et nous pouvons dire que l'on nous a soufflé le chaud et le froid. Côté positif, les chasseurs de gibier d'eau ne peuvent que se féliciter de l'attitude de notre Ministre de tutelle qui a fait preuve d'une grande opiniâtreté en présentant trois fois le même arrêté concernant les dates d'ouverture du domaine maritime, affichant par là même, une certaine volonté politique à régler ce problème. A signaler aussi que contrairement à ce que l'on nous laissait croire depuis longtemps, la Cour de Justice des Communautés Européennes, n'est pas hostile aux dérogations, ce qui pourrait être un pis-aller en attendant une révision éventuelle de la Directive 79-409. Également dans les bonnes choses, il semblerait qu'un climat de confiance s'installe entre les chasseurs et certaines institutions telle que le Conservatoire du Littoral par exemple, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter.

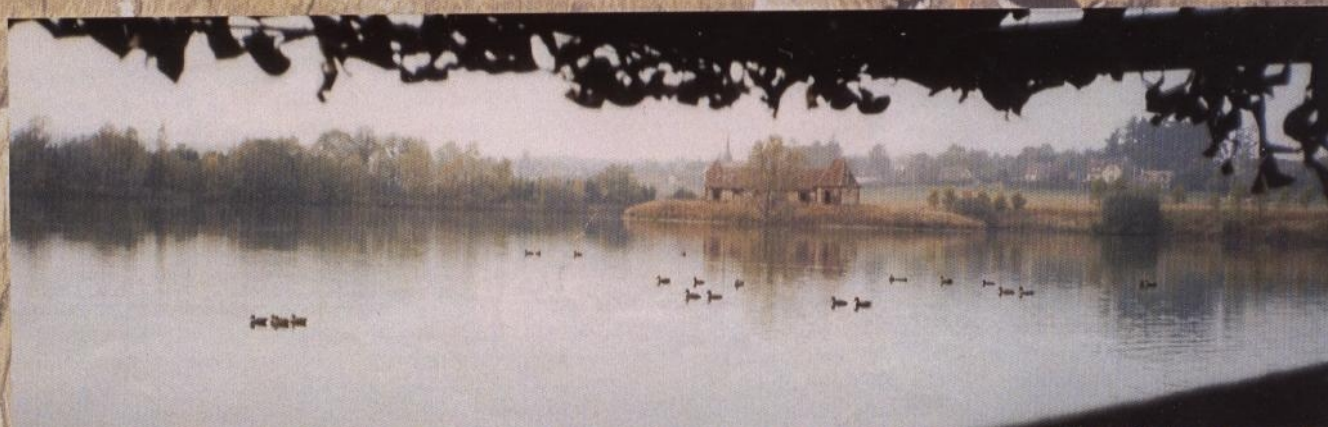
Côté négatif en revanche, regrettons que certains acquis comme l'ouverture des limicoles sur tout le territoire national dès le début du mois d'août n'aient pas été reconduits. Fait d'autant plus incompréhensible que le Conseil d'État dans son jugement sur le « fond » avait entériné l'arrêté correspondant. Nous ne pouvons que regretter également le grand écart entre les dates d'ouverture du domaine maritime et du domaine terrestre. Les chasseurs de gibier d'eau du domaine maritime auraient-ils du, par solidarité avec ceux du domaine terrestre, refuser cette ouverture ? Sincèrement nous ne le pensons pas, car nous sommes persuadés

que la reconquête de nos droits perdus ne peut se faire que pas à pas et que le nivellement ne doit se faire que par le haut. Enfin, au chapitre des moins bonnes choses, il semblerait que le décret concernant les appelants ne corresponde pas tout à fait à ce qu'en attendaient les sauvaginiers et qu'au lieu de régler tous les problèmes comme il était sensé le faire, il n'en crée de nouveaux là où il n'en existaient pas.

Pour sortir ses arrêtés d'ouverture du domaine maritime, la Ministre s'est appuyée sur les premiers travaux de l'Observatoire National de la Faune Sauvage et de ses Habitats qui démontraient en particulier, qu'il n'y a pas de nidification sur celui-ci. Il semble donc que cet Observatoire jouera dans l'avenir un rôle essentiel pour la fixation des dates d'ouverture et de fermeture. Les chasseurs de migrateurs ont la chance d'être représentés dans cette structure par l'OMPO, organisme mondialement reconnu. Mais ces chasseurs sauront-ils exploiter et saisir cette chance ? On peut en douter quand on voit la farouche opposition de certains à participer financièrement aux études nécessaires ! Soyons certains par contre que si les chasseurs arrivent les mains vides à l'Observatoire, nos adversaires fourniront eux, des dossiers qui, à n'en pas douter, ne nous seront pas favorables. Encore une fois, il faut que tous les chasseurs soient intimement persuadés qu'ils n'ont de salut à attendre que d'eux-mêmes.

En espérant toutefois que les choses aillent en s'améliorant, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne fin de saison.

L'Équipe de rédaction.





Mot du président

2003 se termine; que pouvons-nous en dire?

Et bien, n'en déplaise aux « jamais contents », j'en voudrais beaucoup comme celle-là ! Je me permets de revenir sur divers points importants développés dans l'éditorial.

Une cohérence et une action commune sans faille entre l'ANCGE et les FDC ont permis d'obtenir que nombre de dossiers soient traités avec des arguments techniques réels, contrôlables par tous et non « au nom du principe de précaution » : la hutte officialisée dans 27 départements (nous espérons que la Vendée nous rejoindra lors de la prochaine loi), le mercredi, le guichet unique; une ouverture en août pour la bécassine et sur le DPM (avec des problèmes sur les étangs littoraux, selon la garderie de certains départements, et une ignorance de l'intérieur : « copie à améliorer ! »); un arrêté sur les appelants que nous attendons car les escrologistes s'étaient mis dans l'idée qu'ils feraient interdire tout appelant (pour le gibier d'eau, mais aussi pour les pigeons, les grives, ...); à l'heure où j'écris ce mot, il n'est toujours pas sorti; je ne vous cache pas que nous avons des craintes. « Ce qui se conçoit bien s'énonce facilement », espérons que nous n'allons pas hériter d'une usine à gaz!

Et surtout, un jugement sur le fond de la Cour de Justice Européenne à la demande du Conseil d'État français explique et éclaire la législation européenne, en particulier la directive 79 : la chasse doit être pratiquée dans un créneau permettant de gérer la Nature et les animaux mais aucun texte législatif européen n'impose des dates. Les Verts auraient-ils menti?

Je ne quitterai pas 2003 sans vous remercier tous pour ce que vous faites, à quelque niveau que ce soit ; on pourrait croire que je galèje car un certain nombre d'entre vous me disent : « Bernard, excuse-moi de ne pas t'aider, mais je ne le peux pas (pour divers motifs) ». Ce n'est pas vrai : le seul fait d'être membre de l'ACSIF, de lire ACSIF INFO et d'être fier d'être chasseur de gibier d'eau est primordial. Je puis vous assurer que tous les membres de l'ANCGE ont leur rôle à jouer et que, tous, vous le faites bien, dans vos possibilités actuelles.

Pour 2004, je souhaite que les avancées de 2003 s'amplifient encore; mais en priorité, je vous souhaite pour vous-même et vos familles beaucoup de bonheur et de santé; le reste suivra.
Bonne année!

Bernard BUISINE
Président de l'ACSIF

Country-Show

Après une brève incursion aux Haras de Jardy dans les Hauts-de-Seine, le Country-Show a regagné le Bois de Boulogne. En effet, l'édition 2003, s'est tenue à l'Hippodrome de Longchamp. Si nous n'avons pas retrouvé l'Hippodrome d'Auteuil avec toutes ses facilités d'accès par les transports en commun, c'est néanmoins avec un certain contentement que nous avons renoué avec la Capitale. Cette année encore et c'est devenu une tradition, l'ACSIF tenait le Stand ANCCE au Country-Show toujours grâce à la Fédération Interdépartementale des Chasseurs de Paris HSV. Comme d'habitude, c'est avec plaisir que nous avons retrouvé nos voisins de stands habituels : le Club International des Chasseurs de Bécassines et l'association Nationale de la Chasse au Féminin.



Si le temps malheureusement fut mitigé, surtout les samedi et dimanche après midi, la fréquentation est restée tout à fait honorable et notre « Concours du jeune sauvaginer » a connu toujours autant de succès auprès de toutes les générations. Comme c'est le but, cette manifestation a encore été un lieu de rencontre, de discussion et d'échanges en tous genres.

Taxidermie

Vous venez de prélever un magnifique oiseau ou le souchet d'Europe que vous attendiez depuis des années vous décidez de le faire naturaliser. Mais avant de le porter chez le Taxidermiste, il convient de prendre certaines précautions afin qu'il soit parfaitement exploitable par celui-ci. Nous avons demandé à notre ami Vincent Bouckaert, un des meilleurs Taxidermistes français de nous donner quelques conseils pour la préparation des oiseaux prélevés sur le terrain :



- Nettoyer à l'eau le sang présent sur le plumage (ne jamais laisser un caillot de sang se coaguler et sécher sur le plumage).
- Laisser l'oiseau se raidir quelques heures sans le manipuler, si possible au frais (hutte, voiture...).
- Nettoyer à nouveau le sang à l'eau. Sachez qu'un oiseau détrempé ne dérangera pas le Taxidermiste, par contre, un caillot séché disparaîtra avec les plumes qu'il a collées.
- Introduire un coton ou un papier absorbant dans le bec et le cloaque.
- Former un cornet avec du papier journal et glisser l'oiseau à l'intérieur.
- Mettre le cornet dans un sac plastique fermé hermétiquement afin d'éviter la ponte des mouches.
- De retour à la maison, le placer dans le congélateur ou le freezer.
- Dans le cas d'un voyage de plus de 2 jours, ouvrir le bec et le remplir de sel de cuisine, procéder de même pour les yeux et le cloaque.
- Il est inutile de le piquer au Whisky ou au calva et bannissez le formol car l'oiseau piqué au formol est irrécupérable.

Pour les voyages à l'étranger, nous expliquerons la méthode dans un prochain numéro.

Vincent Bouckaert Sculpteur Animalier-Taxidermiste, s'est maintenant spécialisé dans la naturalisation grand gibier européen et étranger. N'hésitez pas à lui confier vos trophées de grands animaux : Vincent Bouckaert : 2, rue du 8-mai-1945 - 60350 Jauzy. Tél. : 03 44 42 17 08 - Fax : 03 44 42 89 52.

Renouvellement des Conseils d'administration des fédérations de chasseurs

Nous vous demandions dans notre bulletin d'information n° 3 du mois de juin de nous envoyer, dans la mesure où vous ne comptez pas assister à l'Assemblée Générale de votre Fédération, votre « Timbre vote ». A ce jour, nous avons reçu un nombre très faible de coupons. Nous renouvelons donc notre demande, car il nous semble indispensable que les chasseurs de gibier d'eau soient présents au sein des ces nouveaux Conseils d'Administration.

Journée spéciale « Piégeage marais »

Le samedi 13 septembre, dans le cadre des relations amicales qui lient les différentes « Associations de chasse spécialisée », nous avons organisé avec l'Association des Piégeurs Agréés de Paris Petite Couronne (APAPPC) une journée spéciale « Piégeage Marais » qui s'est tenue au « Fort du Trou de l'Enfer » dans la Forêt de Marly où la Fédération Interdépartementale des Chasseurs de Paris HSV dispose d'installations. Le petit groupe de l'ACSIF a bénéficié ce jour-là d'une formation piégeur dispensé par Jean-Claude Kosta, président de l'APAPPC. La journée a commencé par une formation théorique en salle, suivi d'un cours pratique sur le terrain sur le parcours de piégeage. Cette matinée bien remplie s'est terminée autour d'un sympathique cochon de lait. Nous devons l'organisation matérielle de cette journée pleinement réussie, à Anthony Isambert Technicien Cynégétique à la Fédération et Membre du Conseil d'Administration de l'ACSIF.

Stage gibier d'eau

Pour la quatrième année, l'ACSIF a dispensé son « Stage Gibier d'Eau ». Cette année, le nombre de Candidats à légèrement diminué par rapport à l'année dernière. En effet, nous avons eu 37 titulaires du permis de chasser qui ont suivi le Stage contre 51 l'année précédente. Rappelons que 22 Candidats ont suivi le Stage la première année et 34 la deuxième année. Soit, actuellement 144 Stagiaires formés depuis sa création.



Après analyse, il semblerait que cette légère diminution de Candidats soit imputable au fait que cette année, nous n'avons pas eu d'articles de fond dans la presse cynégétique, mais seulement des insertions qui semblent avoir un impact moindre. En revanche, le « bouche à oreille » qui représente soixante quinze pour cent de nos inscriptions, apparaît toujours être et de loin, le meilleur vecteur pour faire découvrir cette formation. Nous demandons donc à nos adhérents et aux personnes satisfaites de ce Stage, d'en faire la publicité la plus large possible autour d'eux.

En ce qui concerne la moyenne d'âge des Stagiaires, celle-ci était de 34 ans la première année, de 36 ans la deuxième année, de 42 ans la troisième année et de 43 ans cette année. Ce qui semble confirmer que bien que ce Stage ait été créé, dans notre esprit à l'origine, pour « les jeunes chasseurs », il semblerait que ce soit « les chasseurs d'âge moyen » qui soient les plus intéressés par ce type de formation.

Comme c'est devenu une habitude, nous remercions la Fédération Interdépartementale des Chasseurs de Paris HSV sans qui, ce Stage serait difficilement réalisable ainsi que la Famille d'Olivier Vally qui met gracieusement à notre disposition la Ferme du Poulx pour nos séances d'Ornithologie. Nous remercions également l'Association de Chasse du Domaine Public Maritime de la Baie de Somme pour l'accueil réservé à nos Stagiaires, ainsi que tous nos membres et amis qui nous ont proposé d'inviter nos sauvagins débutants dans leur hutte.

Pour tous renseignements concernant ce Stage, téléphonez le soir à Alain Antenat au 01 43 74 60 00 ou à Patrick Bibard au 01 30 99 78 45.

Cotisations 2003

Nous arrivons au mois de décembre et pratiquement un tiers de nos adhérents habituels n'ont toujours pas réglé leur cotisation 2003 et ce, malgré l'envoi de trois relances. Cette situation est d'autant plus regrettable que ces cotisations sont la seule source de revenus de notre Association et que la principale dépense soit justement les frais d'envoi postaux. Si vous souhaitez continuer à adhérer, comme nous l'espérons, ne nous forcez pas à vous envoyer une, deux ou trois lettres de relance. C'est gâcher de l'argent chose dont nous avons le plus grand besoin afin de développer encore plus la communication. Si vous voulez combler votre retard pour 2003, nous vous rappelons que la cotisation était de 15 € et si vous voulez vous mettre tout de suite à jour pour 2004, celle-ci est de 20 €. (Nous tenons à vous préciser que nous ne nous fâcherons pas avec ceux qui, ayant jusqu'à ce jour « oublié » de régler cette année, enverront un rappel 2003 en même temps que leur cotisation 2004; gardez à l'esprit également que vous récupérez 60 % de vos cotisations en crédit d'impôt).



Envoyez directement vos cotisations à notre trésorier : Christian Richard : 80, rue Serpentine – 78960 Volsins le Bretonneux.

Consignes des lecteurs

Certains de nos adhérents nous ont reproché gentiment d'ailleurs, de ne pas rendre compte assez de l'actualité cynégétique générale. Comme nous l'avons déjà expliqué dans notre bulletin d'information n° 1 de juin 2002, notre bulletin est avant tout l'organe de liaison et d'information de notre Association et n'a ni la vocation ni la prétention de remplacer notre revue nationale « La Sauvagine ». Celle-ci restant, la principale source d'information générale pour tout ce qui concerne notre chasse du gibier d'eau. Rappelons d'ailleurs à ce titre que statutairement chaque membre de l'ACSIF se doit d'adhérer individuellement à l'ANCCE.

Nous vous rappelons également que le bulletin de décembre se veut être celui des « bilans de notre Association et celui de juin de la « préparation de la saison de chasse » et que nous attendons beaucoup de vos petites annonces et de votre participation.

Cadeaux de Noël et de fin d'année

Bientôt Noël, et la même question qui se renouvelle tous les ans : quel jeu amusant et intelligent offrir à nos enfants ou petits-enfants ? Ne cherchez plus ! ... pour retrouver la convivialité de toute la famille nous vous proposons :

A partir de 7 ans, afin qu'ils apprennent les bases : « **Allons dans nos campagnes** ».

Une promenade sur 61 terroirs de nos campagnes à la rencontre de la faune et de la flore. Les conséquences des conditions climatiques, l'aide aux animaux, l'aménagement des terroirs et la protection de la vie de nos campagnes agrémentent ce parcours initiatique, 2 à 6 joueurs, 3 niveaux de difficultés, 1/2 heure, 200 animaux, arbres, champignons.

A partir de 11 ans, pour se préparer à l'examen du permis et devenir des gestionnaires de la Nature « **Allons à la chasse** ».

61 territoires différents, 170 animaux de nos campagnes (gibiers ou protégés), 15 cartes Ouvertures-Fermetures, 34 cartes Gestion et 32 cartes Aléas expliquant la gestion des animaux dont les prédateurs, l'aménagement des territoires, les conséquences des conditions climatiques et les mesures de sécurité. 2 à 6 joueurs, 5 niveaux de difficultés, 1/2 heure.

Pour tous renseignements ou pour commander ces jeux : ACSIOM : 56 bis, rue Santos-Dumont - 75015 PARIS. Tél. : 01 48 42 72 00.

Trucs et astuces du sauvagiste

Si vous êtes obligé de garder vos clés sur vous pour évoluer en milieu aquatique, pour éviter de les laisser tomber, de les perdre à tout jamais au fond de l'eau, accrochez à votre trousseau, un gros bouchon en liège ou un flotteur suffisamment important afin que celui-ci ne coule pas.

Il arrive qu'à la chasse du gibier d'eau on soit amené à prendre un bon bain ou qu'on soit trempé jusqu'aux os, suite à une bonne averse. Dans ce cas, une sage précaution consiste à placer ses papiers et son porte-feuille dans une pochette plastique étanche fermée hermétiquement.

Petites annonces classées

Hutte

Loue Hutte (76). Tout confort. Marais de 14 ha. bord de mer : vallée de la Saône. Saison 2003/2004.

Tél. : 06 08 21 55 53

Dominique Vasseur

Chien

Cherche belle femelle labrador (chasse) avec pedigree inscrite au LOF pour une saillie. News, très beau mâle noir de 6 ans (chasseur), pedigree LOF, dysplasie A, aucune tare oculaire.

Tél. : 01 30 99 78 45 - Port. : 06 78 91 75 40

Patrick Bibard

Nos petites annonces gratuites ne sont pas destinées à des fins commerciales.

Le contenu d'une annonce n'engage que la responsabilité de son auteur.

L'ACSIF se réserve le droit de refuser toute annonce sans être tenue d'en donner la raison.

Si vous désirez renouveler ou passer une annonce dans le prochain numéro, remplir le coupon ci-dessous

COUPON RÉPONSE À PHOTOCOPIER ET À RENVOYER

Pour passer une petite annonce gratuite, renvoyer le bulletin ci-après chez A. Antenat - 22, rue de l'Alouette - 94160 Saint-Mandé

Nom et prénom : N° de téléphone :

Libellé de votre annonce :

Désirez-vous voir figurer votre nom en bas de l'annonce : ☐ Oui ☐ Non

Nos petites annonces sont gratuites. L'ACSIF se réserve le droit de refuser toute annonce sans être tenue d'en donner la raison